



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 86227

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des aînés sur le développement des affaires de grave maltraitance contre des aînés, ces 5 dernières années. En effet, la découverte de l'affaire du cas d'une personne âgée de plus de 80 ans, martyrisée par ses enfants et leurs familles pendant plusieurs années a révélé en juillet 2010, que malgré toutes les réaffirmations des différents gouvernements cette maltraitance n'avait pas vraiment disparue. Cette situation n'est certes pas nouvelle, mais une telle affaire rappelle que les mentalités doivent évoluer par une communication adaptée aux différents publics familiaux et coordonnée avec les collectivités locales qui sont souvent les interlocuteurs les plus proches de ces aînés. Il lui demande donc les initiatives qu'elle compte prendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86227

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Aînés

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8658

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)